

Édition 2023

Bienvenue chez vous

*Nous vous souhaitons
la bienvenue parmi
nos citoyens.*

*Vous découvrirez
dans cette brochure
un résumé de la panoplie
de produits et services
qui font de Napierville
une municipalité
dynamique, accueillante
et où il fait bon vivre !*



Depuis 1823

Table des matières

Administration municipale.....	4
Le conseil municipal.....	5
Bibliothèque.....	6
Centre communautaire.....	7
Loisirs.....	8
Espace aquatique Jacques Delisle.....	9
Service de sécurité incendies.....	10
Alertes.....	11
Urbanisme.....	12
Environnement.....	13
Animaux.....	14
Taxation.....	15
Collecte des matières résiduelles.....	16
Travaux publics.....	17
Organismes et services.....	18

Administration

Nos coordonnées

260, rue de l'Église
Téléphone: 450 245-7210
Napierville (Québec) J0J 1L0
Télécopieur: 450 245-7691
municipalite@napierville.ca

Inscrivez-vous à notre
infolettre via notre site.

NOS HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h
Vendredi :
8 h 30 à 12 h

Notre équipe

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Madame Julie Archambault
jarchambault@napierville.ca
Poste 230

RESPONSABLES DE L'URBANISME
Madame Chanelle Leclerc
cleclerc@napierville.ca

Madame Vanessa Morneau
urb@napierville.ca
Poste 224

ADJOINTE DE DIRECTION
Madame Émilie Provost
eprovo@napierville.ca
Poste 232

ADJOINTE ADMINISTRATIVE-
COMPTABILITÉ
Madame Chloé Belzunces
cbelzunces@napierville.ca

ADJOINTES ADMINISTRATIVES
Madame Christianne Bissonnette
cbissonnette@napierville.ca
Poste 231

Madame Bénédicte Anselin
banselin@napierville.ca
Poste 225

RÉCEPTIONNISTE & ADJOINTE
ADMINISTRATIVE-COMPTABILITÉ
Madame Chantal Lestage
clestage@napierville.ca
Poste 221



Conseil municipal



Chantale Pelletier

cpelletier@napierville.ca

Conseillère municipale pendant 10 ans et Mairesse depuis juillet 2016.

Son implication municipale a toujours été d'être au service de la communauté.

MAIRESSE



CONSEILLER
SIÈGE N° 1

Ghislain Perreault

gperreault@napierville.ca

En poste depuis le 11 novembre 2013

Loisirs, Environnement, Politique de la famille et des aînés, École primaire et secondaire, 200^e, Maire suppléant



CONSEILLÈRE
SIÈGE N° 2

Christine Bleau

cbleau@napierville.ca

*En poste depuis octobre 2021
CCU, 200^e*



CONSEILLER
SIÈGE N° 3

Mario Dufour

mdufour@napierville.ca

*En poste depuis le 25 octobre 2002
Service de sécurité incendies, HLM*



CONSEILLÈRE
SIÈGE N° 4

Marthe Tardif

mtardif@napierville.ca

En poste depuis le 21 juin 2016

Administration, Loisirs, Bibliothèque, Politique de la famille et des aînés, 200^e



CONSEILLER
SIÈGE N° 5

Serge Brault

sbrault@napierville.ca

En poste depuis le 6 octobre 2017

Service de sécurité incendies, Travaux publics



CONSEILLER
SIÈGE N° 6

David Dumont

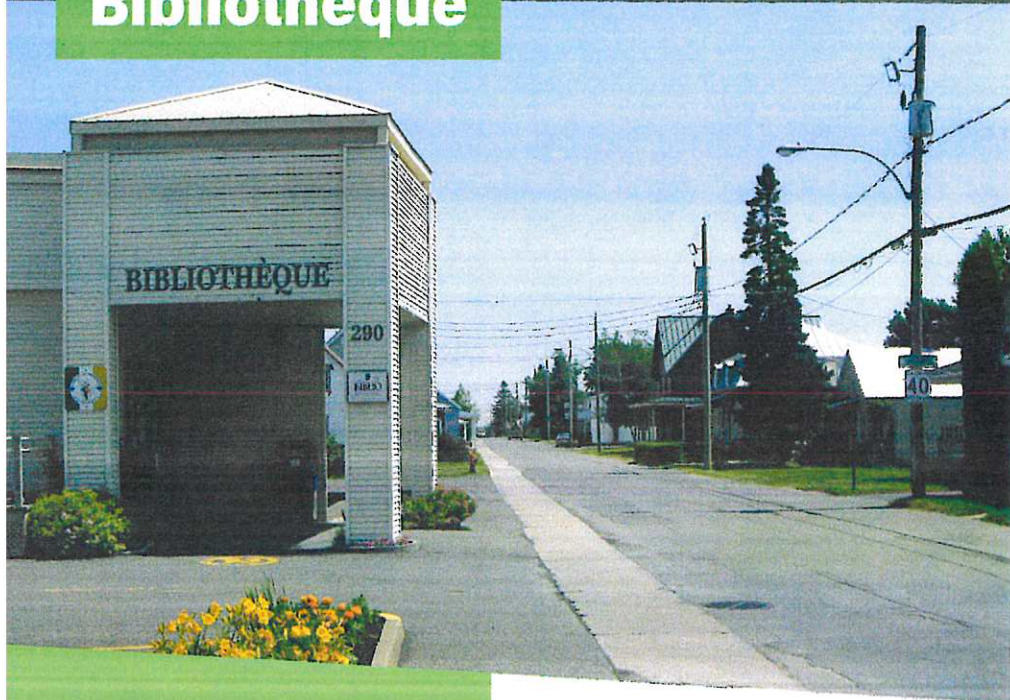
ddumont@napierville.ca

En poste depuis le 11 novembre 2013

Travaux publics, CCU, Aréna

Vous êtes bienvenus aux assemblées du conseil qui ont lieu, sauf avis contraire, le 1^{er} jeudi de chaque mois.

Bibliothèque



La bibliothèque dessert les municipalités de Napierville et de St-Cyprien-de-Napierville. Elle offre entre autres plus de 15 000 documents ainsi que les services d'Internet et de traitement de texte. Vous avez également accès au service Wi-Fi gratuitement.

Le service de prêt entre bibliothèques et les ressources numériques sont disponibles GRATUITEMENT via le catalogue. Pour y accéder, procurez-vous votre carte et votre NIP à la bibliothèque.

RESPONSABLE

Dominique Flagothier
290, rue St-Alexandre
Téléphone : 450 245-0030
Télécopieur : 450 245-3777
Courriel :
bibliotheque@napierville.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 14 h à 20 h 30
Mercredi et Vendredi : 14 h à 17 h
Samedi : 10 h à 12 h

Centre communautaire

Salle Jean-Laurent Foucault:
30 personnes

Salle Maurice-Dupuis:
80 personnes

Salle Dr. Arthur-Ouimet:
160 personnes

Inauguré le 8 juillet 2009, le Centre communautaire offre à toute la population un endroit idéal pour tenir une grande variété d'activités. Nos trois salles modulaires et conviviales ont une capacité d'accueil totale de 270 personnes.

L'aménagement inclut des espaces cuisines modernes, un branchement Internet et un groupe électrogène. Les aires de stationnement qui ont été aménagées comptent plus de 125 places incluant un débarcadère. Le service Wi-Fi est offert gratuitement.

Le 23 septembre 2011, la Municipalité a procédé au dévoilement d'une oeuvre d'art qui a été conçue dans le cadre du projet de construction du Centre communautaire. En effet, le projet était assujéti à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, qui vise à intégrer au bâtiment ou au site de la nouvelle construction, une oeuvre d'art qui serait une production artistique originale.

C'est la proposition du sculpteur Claude Millette qui a été retenue et son oeuvre est maintenant installée au cœur même des nombreuses activités de notre village.

Pour de l'information ou pour réserver une salle, contactez l'hôtel de ville au 450 245-7210. Pour connaître la tarification et des modalités de location vous pouvez également vous référer au site Internet de la municipalité au www.napierville.ca.

Service

des loisirs



DIRECTEUR DES LOISIRS DE
NAPIERVILLE ET DE ST-CYPRIEN
Sylvie Bergeron
sbergeron@napierville.ca

COORDONNATEUR DES LOISIRS
David Arsenaault
loisirs@napierville.ca
Téléphone : 450 245-3983
Télécopieur : 450 245-7782

Le Service des loisirs a pour mission d'offrir des programmes et des activités qui répondent aux besoins et aux attentes de la population tout en favorisant la participation citoyenne à la définition des services à offrir. Une multitude d'activités sont organisées.

Les horaires sont publiés dans un cahier spécial distribué par la poste, dans le bulletin municipal ou sur notre site Internet au www.napierville.ca à la rubrique « Loisirs et culture ».

Installations du Service des loisirs

Parmi la liste des installations nous retrouvons :

Le chalet des loisirs

Location, Fête d'enfants,
Salle de conférence

Les terrains

Soccer, Patinoire,
Dek hockey

Parcs

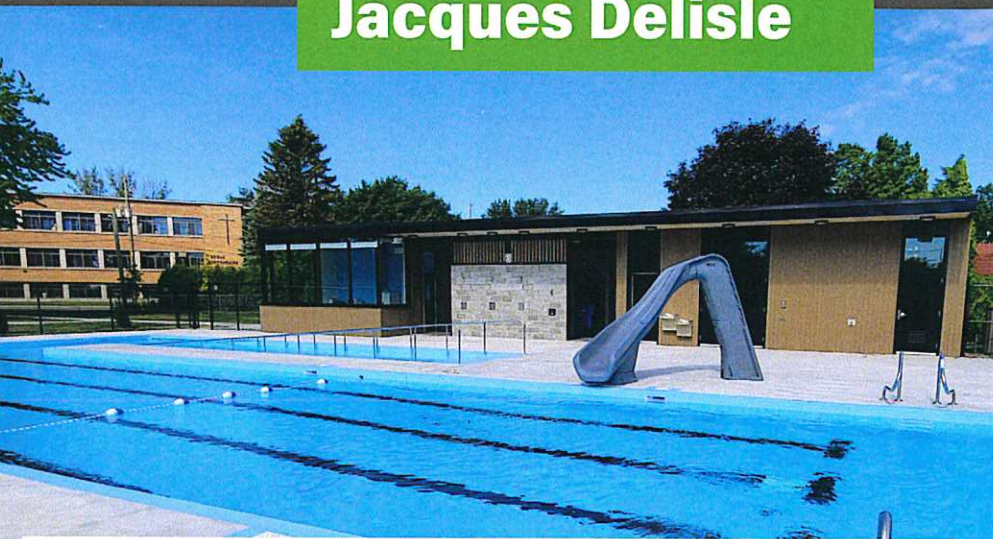
Parc des Braves
Parc Patenaude
Parc Charbonneau
Parc Boire
Parc Napier-Christie
Parc École
Parc Anna

Les autres sites

Aréna régional Lareau
Espace aquatique Jacques Delisle
Gymnases (Écoles Louis-Cyr et Daigneau)

N'hésitez pas à venir rencontrer Sylvie et David afin de leur faire part de vos suggestions pour que vos activités de loisirs soient les plus bénéfiques possibles.

Espace aquatique Jacques Delisle



L'inauguration de l'espace aquatique Jacques Delisle s'est déroulée le lundi 21 juin 2021, à 14 h en présence de la députée fédérale de Châteauguay-Lacolle Brenda Shanahan, de la députée de Huntingdon Claire Isabelle, de la Mairesse Chantale Pelletier, et de plusieurs de nos élus et employés municipaux.

La famille du maire Jacques Delisle était aussi présente puisque c'est en son honneur que cet espace fut nommé. Monsieur Delisle est décédé subitement en avril 2016, alors qu'il était en poste à titre de maire et c'était un projet qui lui tenait particulièrement à cœur.

Le bassin compte trois corridors et est équipé d'une glissoire. La capacité est de 125 baigneurs à la fois. L'entrée est facilitée pour les enfants, les aînés et les personnes à mobilité réduite. L'eau y est chauffée. La section du bassin la plus profonde est de 1,4 m. Des douches ainsi qu'une salle de bain se trouvent à l'extérieur du pavillon. À l'intérieur du bâtiment 2 salles de bain, avec deux rangées de casiers ainsi que 6 cabines de déshabillage dont une familiale attendent les nageurs. Gazon synthétique, chaises longues et parasols sont installés autour de la piscine afin d'agrémenter votre visite.

L'espace aquatique est situé au 316, rue Saint-Louis à Napierville.

Pour en connaître davantage sur l'horaire, les tarifs et les activités, visitez le site Internet de la municipalité au www.napierville.ca.

Bienvenue à tous !

Sécurité incendies

NOTRE CASERNE
260, rue St-Nicolas
Napierville (Québec) J0J 1L0
Téléphone: 450 245-3151
Urgence: 911

DIRECTEUR
Patrick Gagnon
pgagnon@napierville.ca

DIRECTEUR-ADJOINT
Daniel Deneault
ddeneault@napierville.ca

PRÉVENTIONNISTE
Yvan-René Black
prevention@napierville.ca

Le Service de Sécurité incendies de Napierville existe depuis 1877. Dans un effort continu de collaboration et d'efficacité, la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville s'est jointe à celle de Napierville afin de former le Service de sécurité incendies Napierville & Saint-Cyprien.

Depuis 2011, ledit Service a mis en place un directeur à temps plein qui a comme principales fonctions de gérer et d'administrer le Service de sécurité incendies et de prendre en charge les opérations lorsque nécessaire. Depuis 2020, le Service de sécurité incendies de Napierville et Saint-Cyprien dessert également le territoire de Saint-Blaise. Cette nouvelle réalité a permis de mobiliser quatre (4) pompiers de jour à la caserne et six (6) pompiers de garde à domicile de soir. Ces pompiers ont comme tâches principales d'effectuer les activités préventives dans les résidences, d'effectuer les tâches de caserne, de répondre aux appels de premier répondant et d'urgence.

N'oubliez pas de changer les piles de vos avertisseurs de fumée deux fois par année, pensez-y aux changements d'heures. Prenez note qu'il est interdit d'entretenir ou d'allumer un feu à ciel ouvert sauf dans une installation conçue à cet effet, c'est-à-dire un foyer extérieur homologué muni d'un pare-étincelles.

Systeme d'alertes

Systeme d'alerte et de notification de masse

La municipalité de Napierville dispose d'un système informatisé d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, qui permet de rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens lors d'une situation d'urgence, en plus de les informer sur des situations spécifiques.

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications: téléphone fixe, résidentiel, cellulaire, SMS (texto) ou courriel.

La Municipalité compte utiliser ce logiciel pour vous informer lors des situations comme :

- Sécurité publique (ex: mesures d'urgence en sécurité civile, etc...)
- Travaux publics (ex: fermeture de route, etc..)

Il est de votre responsabilité de vous inscrire. Ce service est tout à fait **GRATUIT** et l'inscription ne nécessite que quelques minutes.

Afin de profiter pleinement de ce nouveau service d'alertes citoyennes et pour être bien informé lors de situations particulières sur le territoire de la Municipalité de Napierville. Inscrivez-vous dès maintenant!

Important

Dans la section connexion, nous vous recommandons de créer un compte. Vous pourrez ainsi, en tout temps, faire des modifications à votre dossier et à vos paramètres. si vous sélectionnez l'option « **je ne désire pas créer de compte** », vous devrez communiquer avec la Municipalité pour faire une modification à votre dossier.

Si vous n'avez pas accès à internet, communiquez directement avec la Municipalité au 450 245-7210 pendant les heures d'ouverture.

**INSCRIVEZ-VOUS
SANS TARDER !**

Soyez informé
en tout temps !



Urbanisme

RESPONSABLES DE L'URBANISME

Chanelle Leclerc
cleclerc@napierville.ca

Vanessa Morneau
urb@napierville.ca

Téléphone : 450 245-7210 poste 224
Télécopieur : 450 245-7691

Le Service de l'urbanisme voit au développement harmonieux du territoire pour en assurer une utilisation efficace et répondre aux besoins des citoyens. Ce service assure l'application et le contrôle des règlements de zonage, de lotissement et de construction, en plus de délivrer les permis requis.

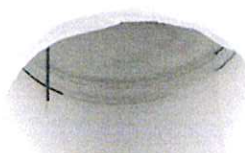
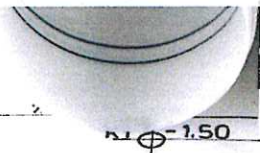
De concert avec le comité consultatif d'urbanisme (CCU), le service de l'urbanisme analyse et accompagne également les promoteurs ou citoyens dans le processus entourant les projets de développement. De plus, le CCU a le mandat d'effectuer des recommandations au conseil municipal relativement aux demandes de dérogations mineures et demandes de modifications aux règlements d'urbanisme.

Nous avons à coeur d'offrir un service courtois et efficace. Il nous fera plaisir de vous accompagner tout au long de vos projets de construction.

D'ailleurs, à titre d'exemple, un certificat d'autorisation doit être préalablement obtenu auprès du service d'urbanisme pour ces travaux :

- Nouvelle construction résidentielle, commerciale ou industrielle.
- Changement d'usage d'une construction.
- Agrandissement d'une construction existante.
- Construction d'un bâtiment accessoire (remise à jardin, piscine, solarium, etc.).
- Modification ou ajout de nouvelles pièces à l'intérieur d'un bâtiment existant.
- Installation d'une clôture ou plantation d'une haie.

Cette liste n'étant pas exhaustive, nous vous invitons à communiquer directement avec le Service d'urbanisme pour toutes questions concernant la réglementation.



Environnement

La municipalité de Napierville a adopté, en 2012, la politique de l'arbre afin de se conscientiser à l'importance de cette richesse vivante qui contribue au charme et à la personnalité d'une municipalité.

En l'adoptant, la Municipalité réitère sa volonté de s'orienter vers un développement plus durable de son territoire en conférant à l'arbre une place prépondérante au cœur de notre environnement.

Nous en sommes à notre septième année au sein du programme de classification horticole des Fleurons du Québec, programme qui reconnaît les efforts d'embellissement durables des municipalités.

Ces derniers nous conseillent afin d'optimiser le fleurissement du territoire. D'ailleurs, la Municipalité s'est vue remettre, 3 fleurons sur une possibilité de 5.

Nous sollicitons l'aide de la population afin de nous permettre de maintenir ou même d'augmenter le nombre de ces fleurons. Pour toutes les nouvelles constructions de maison, la municipalité remet un arbre aux propriétaires.



La Municipalité a également adopté en 2013 un programme de subvention pour l'utilisation de couches lavables... Informez-vous auprès de la Municipalité.

Aidez-nous à embellir notre municipalité, à préserver et à développer notre patrimoine arboricole.

Animaux

Récupération d'animaux:

Depuis 2019, la municipalité de Napierville retient les services Mme Isabelle Robert pour la gestion animalière sur son territoire.

Lorsqu'un animal est retrouvé et afin de vous aider à le récupérer, vous pouvez contacter la municipalité durant les heures ouvrables au 450 245-7210.

Toutefois, lorsque nos bureaux sont fermés, communiquez directement avec Mme Robert au 514 916-6973 ou via courriel à l'adresse isabelle.robert@hotmail.com.

Licences de chats et chiens

La municipalité de Napierville s'occupe de la vente des licences pour vos animaux de compagnie, que ce soit un chat ou un chien.

Vous pouvez vous procurer votre médaille à la municipalité de Napierville au coût de 15 \$ et ce, pour toute la durée de vie de votre animal.

Signalez un animal suspect

Vous pouvez signaler un animal suspect de deux façons:

Par Internet: www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca/signalement
ou par téléphone en communiquant avec Service Québec en composant le 1 888 644-4545 pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.



Taxation

Taxation et perception

Les taxes municipales sont payables en argent, par chèque, par cartes de crédit et débit à l'hôtel de ville ; dans la plupart des institutions bancaires de la municipalité, par la poste au : 260, rue de l'Église, Napierville, (Québec) J0J 1L0 ou par Internet. Vos chèques doivent être libellés à l'attention de : **Municipalité de Napierville**

Si le montant de votre compte de taxes est inférieur à 300 \$, il doit être payé intégralement avant le 15 mars. Si toutefois le montant de votre compte excède 300 \$, vous pouvez effectuer votre paiement en quatre versements égaux.

Les dates de versement sont :

Le 15 mars, le 15 juin, le 15 août et le 15 octobre.

Un taux d'intérêt de 12 % est habituellement appliqué annuellement à tout compte en souffrance.

Si vous avez un compte dont le paiement est en retard, il est recommandé de communiquer avec la municipalité pour vous assurer que cette exception est toujours en vigueur.

Rôle d'évaluation en ligne pour le grand public

Vous pouvez obtenir de l'information relative à l'évaluation d'une propriété à partir de notre site Internet. Il s'agit d'un guichet unique centré sur l'unité d'évaluation qui vous permet de consulter certaines informations contenues au rôle d'évaluation.

Pour accéder à ce service, rendez-vous sur le site de la municipalité au **www.napierville.ca** et suivez le lien sous la rubrique « Rôle d'évaluation en ligne pour le grand public ».

Collecte des matières résiduelles

Ordures, recyclage et compostage

En janvier 2022, la municipalité de Napierville a délégué à la MRC des Jardins-de-Napierville la gestion intégrée des matières résiduelles.

Collecte des ordures et des matières recyclables : Les vendredis aux deux semaines (annuellement). Les collectes sont effectuées en alternance d'une semaine à l'autre.

Collecte du compostage : Les mercredis aux deux semaines de décembre à mars et à chaque semaine d'avril à novembre.

Collecte de gros rebuts : Une fois par mois. Vous référer au calendrier des collectes.

Collecte de feuilles : Une fois par année. Vous référer au calendrier des collectes.

Les bacs pour les matières recyclables et pour le compostage sont fournis par la MRC des Jardins-de-Napierville.

Les bacs pour les ordures doivent être achetés par les propriétaires d'immeubles et ceux-ci doivent s'assurer qu'il correspondent aux normes établies.

Vous trouverez toute l'information nécessaire ainsi que le calendrier des collectes au www.napierville.ca.

Pour toutes questions relatives aux matières résiduelles, communiquez au 1 800 324-0299, poste 0 ou visitez le site Web de compo Haut-Richelieu au compo.gc.ca/nous-joindre.

Site de dépôt

Un dépôt situé à l'extrémité de la rue Poupart est ouvert les samedis de 10 h à 16 h du mois d'avril au mois de novembre. Vous pouvez valider l'horaire exact dans le bulletin municipal, sur notre site Internet, notre page Facebook ou sur l'enseigne numérique.

Vous pouvez venir déposer vos branches, arbustes, piles A, C, D, piles d'outils, peintures domestiques, lampes fluo compactes, tubes fluorescents et peinture en aérosol. Vous pouvez aussi y déposer tout matériel informatique (téléviseurs, ordinateurs, écrans, etc). Un conteneur pour la récupération du carton est à votre disposition.

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Diego Pulido
dpulido@napierville.ca

CONTREMAÎTRE André Faille

CHEF D'ÉQUIPE Marc Dubreuil

EMPLOYÉS

Yohan Desjardins, Maxime Huu
Nguyen, Gaétan Fortin, Normand
Champagne, Yannick Fontaine-Robert

Travaux publics

Vous pouvez communiquer, en tout temps, avec la municipalité de Napierville pour obtenir des informations relatives aux travaux publics en composant le 450 245-7210

En cas d'urgence, hors des heures d'ouverture des bureaux, composez le 450 245-7210 et suivez les indications afin de transmettre votre message au service d'urgence.

Arrosage

L'arrosage est permis pour une durée maximale d'une heure, et ce, entre 19 h et 22 h. Les jours d'arrosage sont déterminés selon l'adresse civique. Vous pouvez arroser les jours pairs si votre adresse est paire et les jours impairs si votre adresse est impaire. Pour plus d'information, merci de vous référer au Règlement 442 relatif à l'usage de l'eau potable.

Stationnement sur la voie publique

Il est interdit de se stationner sur la voie publique entre 23 h et 6 h pour la période du 15 novembre au 15 avril.

Vente de garage communautaire

La Municipalité permet la tenue de deux ventes de garage communautaires annuellement. La première a lieu vers la fin du mois de mai tandis que la seconde se tient vers la mi-septembre.

Référez-vous au bulletin municipal, au site Internet, à notre page Facebook ou consultez l'enseigne numérique pour connaître les dates exactes.

Organismes et services

Al-Anon/Alateen		514 866-9803
Alcooliques anonymes		514 376-9230
		450 272-0772
Aréna régional Lareau		450 245-7523
Bureau de poste		450 245-7048
Câble Axion	1	866 552-9466
Centre de la petite enfance		450 245-3975
Cercle des Fermières		450 454-3677
Centre local de développement		450 245-7289
C.L.S.C.		450 245-3336
Clinique médicale		450 245-0081
Club de l'Âge d'or		450 245-7956
		450 245-7725
Club de Patinage artistique		450 346-9256
Club Motoneige du Haut-Richelieu		514 542-3416
Club Quads Patriotes		514 434-7823
Club de soccer de Napierville		450 245-3983
Comité pastoral		450 245-3329
École Daigneau	#4771	514 380-8899
École secondaire Louis-Cyr	#4762	514 380-3399
Office municipal d'habitation		450 348-3831
Hockey mineur		450 245-7664
Maison des jeunes de la Frontière (Centre de service de Napierville)		579 536-8148
Ministère des Transports		450 245-3395
MRC des Jardins-de-Napierville		450 454-0559
		514 725-0559
Presbytère Saint-Cyprien		450 245-3329
Service d'action bénévole		450 245-7868
Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort		450 245-0282
Éco-Friperie		450 245-3335
Sûreté du Québec		450 245-0666
Société d'Histoire des XI		450 454-7290
Service animalier (Isabelle Robert)		514 916-6973
Saint-Vincent de Paul		438 884-9777



**« D'azur, à trois gerbes de blé
à neuf épis, d'or; au chef d'argent
à trois étoiles de même ».**

Ornements extérieurs :

Le tout est soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, croisées en pointe sautoir et liées par un ruban de gueules, retenant un listel de parchemin d'or, chargé de la devise en lettres romaines : « **Esse quam videri** ».

Explications des termes héraldiques :

D'azur : couleur bleue en héraldique. Le mot azur provient de l'arabe-persan « Lazouverd, palis-lazuli ». L'azur symbolise la pureté.

...trois gerbes de blé : représentent la région agricole par excellence de Napierville.

...d'or : premier métal employé en héraldique. L'or est le rayonnement au milieu duquel, autrefois, les artistes représentaient les saints et les héros. L'or signifie : éclat, justice, foi, force et constance.

...au chef : partie supérieure de l'écu.

...d'argent : deuxième métal employé en héraldique.

...trois étoiles : ces étoiles représentent les trois noms du seigneur de Léry, après la conquête anglaise : Napier, Christie, Burton.

La devise :

La devise latine « **Esse quam videri** » se traduit par « Mieux vaut être que paraître ».

Référence: FORTIN, Lionel. Saint-Cyprien et Napierville, 175 ans : /823- /998 , Napierville, 1997, 638 p.

